



REVUE DE PRESSE

Articles critiques en santé mentale

Avril 2010

**Robert Théoret
Avril 2010**

"Ce que j'ai à dire sur les sans-domicile-fixe" par Martin Hirsch

([Martin Hirsch](#) est haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et ancien président d'[Emmaüs France](#).)

Ce que j'ai à dire sur les SDF ne se résume pas en une formule lapidaire. Sur ce sujet grave, notre société oscille entre indifférence et emballement, entre fausses évidences et vraies incompréhensions. Des idées simplistes s'entrechoquent avec une réalité complexe. On s'interdit de penser quand le problème n'est pas à la "une" des journaux, c'est-à-dire une grande partie de l'année. On est empêché de penser sous le coup de l'urgence et de l'émotion.

La question des SDF fonctionne sur le mode du "tragique de répétition", comme Molière faisait jouer le comique de répétition. Je me souviens du malaise lorsque, président d'[Emmaüs France](#), j'étais sollicité chaque année par une grande chaîne de télévision qui préparait ses sujets "hiver SDF" dès le mois de septembre. Elle venait nous demander ce que nous avions de nouveau en magasin. Et du côté d'Emmaüs ? Des femmes seules ?... Non, on l'a déjà fait l'année dernière. Des immigrés ? Non, cela ne nous intéresse pas. Des travailleurs pauvres ?... on peut le faire à toute saison. Vous n'avez pas des cadres tombés à la rue, pour que nos téléspectateurs puissent s'identifier ?

Évoquer cette question, c'est donc partir d'un malaise.


Malaise quand, responsable associatif, on ressent que les associations sont dépassées par l'ampleur des problèmes mais malaise aussi, comme responsable public, quand on ne sait pas traduire en politique publique d'ensemble une urgence sociale, si récurrente.

Malaise quand, après avoir maraudé avec le SAMU social, on constate encore qu'on refuse un hébergement à des personnes à la rue qui veulent se mettre à l'abri, faute de disponibilité, mais qu'il est difficile de savoir avec certitude la part d'insuffisance de places et la part de manque de coordination entre les acteurs.

Malaise quand les premiers bâtiments qui ont été mobilisés pour des places de stabilisation sont d'anciens pavillons de psychiatrie désaffectés... Ceux qui pour une part sont à la rue, quand ils auraient nécessité une hospitalisation dans un service de santé mentale, se retrouvent des années plus tard dans les anciens hospices, avec les soins en moins...

Malaise quand il a fallu batailler pour éviter que les personnes en situation irrégulière se voient refuser l'accès à l'hébergement d'urgence, au moment où le débat faisait rage sur les tests ADN, avant d'obtenir une fragile reconnaissance de leur fonction d'abri inconditionnel.

Malaise quand on s'échine à parler des SDF comme si c'était une réalité homogène appelant une réponse unique. Malaise quand on a feint de croire que le droit au logement opposable aurait été



LA solution au "sans-abrisme". Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucun lien entre la crise du logement et la situation des SDF, mais ce lien est plus complexe et plus indirect qu'on ne le dit.

Les principes d'une politique visant à réduire le nombre de sans-abri existent. Ils ont même fait l'objet d'un "consensus" des acteurs associatifs qui ont travaillé plusieurs mois pour définir des principes communs, seuls puis avec le député [Etienne Pinte](#) (UMP, Yvelines). On remarquera d'ailleurs que leurs prises de position sont plutôt modérées et responsables. Pourquoi serait-il si difficile de tracer une politique cohérente ?

La première explication est certainement que les responsables politiques sont eux-mêmes dubitatifs quant à l'efficacité de leur action devant l'ampleur du problème. Ils ont le sentiment d'avoir élaboré des plans chaque année, d'avoir rajouté des crédits, sans avoir vu la situation réellement s'améliorer. Des centres sont inaugurés, des places nouvelles sont créées et pour autant le besoin semble ne pas se tarir. S'ils avaient la certitude que des budgets supplémentaires mettraient fin aux problèmes, ils les proposeraient et ils les voteraient. Le côté "rocher de Sisyphe" mâtiné de "tonneau des Danaïdes" refroidit vite les ardeurs, quand elles existent.


La deuxième raison, c'est que la question des sans-abri ne dépend pas d'une seule politique publique. Bien prendre en compte la question des sans-abri, c'est faire intervenir plusieurs politiques sociales : celle du logement, bien sûr, mais aussi la politique de santé et notamment celle de la santé mentale, la politique de prévention des addictions et notamment de l'alcoolisme, la politique d'immigration et d'accueil des étrangers, la politique de l'aide sociale à l'enfance, la politique de réinsertion des détenus, pour n'en citer que quelques-unes. La présence des sans-abri ne signe pas l'insuffisance d'une politique sectorielle, mais elle est le miroir grossissant des insuffisances d'une dizaine de politiques sociales, à la confluence desquelles se trouve la question des SDF.

La troisième raison tient à l'obstacle que rencontre toute politique à l'égard des plus pauvres dans une société où un grand nombre de personnes a le sentiment de ne pas pouvoir s'en sortir. Les responsables politiques craignent que s'ils portent "trop" d'attention aux plus exclus, une grande partie de la population se sentirait délaissée.

Cela conduit à privilégier une vision parfois trop mécanique de la chaîne du logement. Si les locataires du parc privé deviennent propriétaires, ils libèrent une partie du parc locatif pour des habitants du parc social, dont les appartements peuvent être attribués à ceux qui proviennent du parc très social. Ainsi de suite vers les centres de réinsertion sociale, les centres d'hébergement d'urgence jusqu'aux personnes à la rue. Mais respecter cette séquence théorique, sans la bousculer, c'est admettre que la situation des plus fragiles ne s'améliorerait pas avant bien longtemps, là où la file d'attente pour du logement social se compte en années.

Tout cela n'est pas insurmontable et dix orientations peuvent servir de fil rouge, certaines d'entre elles étant déjà engagées. Je ne prétends pas les inventer, je m'efforce de les remettre en perspective.

La première orientation est de mieux prendre en compte les diversités de situation et de mieux les quantifier. Combien parmi les sans-abri seraient tirés d'affaire s'ils avaient un accès direct au logement ? Quelle est la proportion d'entre eux pour laquelle la souffrance psychique est le problème principal, qui l'emporte sur tout le reste ? Combien sont sans domicile fixe pour des raisons administratives, notamment parce qu'ils sont étrangers en situation irrégulière ? Combien sont concernés par un problème d'addiction, qui rend impossible leur autonomie ? Quelle est la



proportion de ceux qui ont renoncé aux centres d'hébergement parce que ceux-là ne répondaient pas à leur besoin ?

Il paraît absurde de dire que depuis le temps que l'on parle des SDF, qu'on y consacre rapports et reportages, il faille encore enquêter et produire des connaissances. Mais c'est la réalité, en partie liée à la difficulté des enquêtes, en partie parce qu'il y a une part de connaissance qui dérange... Cela ne veut pas dire qu'il faut des années pour affiner le diagnostic. C'est une affaire de quelques mois et d'ailleurs certaines enquêtes ont déjà été lancées. Cela veut dire qu'il faudra bien prendre en compte la question - souvent occultée - de la proportion de personnes en situation irrégulière, sans la traiter d'une manière qui se retournerait contre des personnes vulnérables qu'il faut aider et non pas chasser, ignorer ou maintenir dans un état de semi-clandestinité.

La deuxième orientation, c'est d'énoncer clairement des objectifs adaptés à chaque problématique assortis d'une stratégie de programmation des moyens cohérente avec chacun de ses objectifs et les mesurer.

Accroître le taux de sortie des travailleurs pauvres de l'hébergement d'urgence vers le logement durable. Réduire le non-recours aux soins, notamment en matière de santé mentale. Assurer que tous ceux qui relèvent des procédures de la loi DALO (*droit au logement opposable*) y ont bien eu accès. Améliorer le taux de prise en charge en sortie d'hôpital, de prison, d'aide sociale à l'enfance. Mieux prévenir le passage de l'expulsion à la rue.


Cela conduira à distinguer plus nettement, comme le préconise notamment [Julien Damon](#), ce qui relève du "sans-abrisme" de ce qui relève du "mal-logement", ce qui appelle des réponses différentes, sauf à essayer échecs, refus et rechutes.

La troisième orientation consisterait à prendre à bras-le-corps la spécificité des problèmes de l'agglomération parisienne. En région parisienne, les dispositifs d'hébergement sont, plus qu'ailleurs, otages de deux tensions : satisfaire aux besoins des personnes sans abri et pallier l'insuffisance de logement social et singulièrement de logement très social. Le rythme de résorption du retard est manifestement trop long. Il souffre de ce que certaines communes préféreraient que l'effort ne soit porté que par leurs voisines, de ce que les procédures sont complexes, les mécanismes de financement si partenariaux que leur montage est interminable, les coûts trop élevés...

La nécessité de repenser la gouvernance du "Grand Paris" ou même du "Très [Grand Paris](#)" s'applique avec une particulière acuité pour la question du logement et de l'hébergement, de manière aussi criante que dans les années 1960, quand avaient été lancées les villes nouvelles.

C'est ce qu'appelle de ses vœux le maire de Paris quand il demande que l'effort de prise en charge soit mieux réparti avec la périphérie, et c'est l'ambition du président de la République quand il a identifié au sein du gouvernement un chantier spécifique pour la région-capitale. Il faudrait pouvoir répondre à un problème d'une ampleur et d'une complexité exceptionnelles par des procédures exceptionnelles.

Une programmation des besoins sur l'ensemble de la région, avec un équilibre de contraintes et d'incitations, devrait être réalisée sous l'égide de l'Etat qui, après avoir procédé aux concertations nécessaires, pourrait avoir recours à la loi pour imposer ce qui ne se ferait pas spontanément et mettre en place des procédures ultrarapides dérogeant au droit commun. La loi permettrait de



gagner du temps sur les délais imposés par les procédures classiques, notamment en matière d'urbanisme.

La quatrième orientation... c'est de financer ces besoins en les intégrant dans les mesures de relance, au même titre que les grands travaux d'infrastructure. L'effort nécessaire pour le logement social et l'hébergement, c'est probablement l'équivalent de 100 à 200 km de ligne TGV... Le grand chantier du logement social, notamment en région Ile-de-France, y trouve toute sa place et les financements qui peuvent lui être consacrés sont un véritable investissement pour l'avenir et une manière utile de soutenir le secteur du BTP en temps de crise.

La cinquième orientation serait de repenser la prise en charge des personnes sans abri dans le cadre d'un véritable service public. Cela obligerait à mettre de l'ordre dans un système d'une complexité déroutante et d'une cohérence douteuse. Les associations deviendraient délégataires de ce service public, pour une partie de leur activité.


Cette organisation permettrait d'avoir une vision sur l'ensemble des places disponibles pour pouvoir mieux gérer l'accueil d'urgence. Elle conduirait à mieux coordonner les maraudes, pour ne pas laisser des zones non couvertes, ou pallier les inconvénients de méthodes parfois hétérogènes. Cela induirait de clarifier les conditions de financement des différents acteurs, notamment associatifs, en corrigeant les écarts parfois importants et non expliqués que relève la Cour des comptes, tout en donnant une meilleure visibilité aux organismes qui courent après leurs subventions.

La sixième orientation, c'est de développer le recours à l'intermédiation locative, approche quantitativement plus importante que la réquisition. Elle consiste, rappelons-le, à ce qu'un propriétaire puisse être sécurisé en louant à un intermédiaire - association ou organisme public - qui sous-loue à une personne fragile en endossant le risque. Quelques milliers de logements supplémentaires pourraient être ainsi mobilisés rapidement.

La septième orientation serait d'élargir la réponse aux besoins des personnes sans domicile au développement d'activités rémunérées, qui contribuent à leur projet de vie. Cette dimension est souvent ignorée. A tort. Après l'épisode du canal Saint-Martin, Emmaüs avait pris conscience de l'insuffisance des réponses dans ce domaine. Cela avait conduit à créer une nouvelle association proposant du travail aux ex-campeurs. Activités de récupération, de ramassage, de vente, qui ont permis à une cinquantaine de personnes de rebâtir un projet personnel. Des "charity shops" peuvent être créées, associant bénévoles et personnes en difficulté. D'autres activités peuvent être développées dans l'entretien de l'espace public, C'est une dimension essentielle à prendre en compte.

Elle peut être d'autant mieux traitée que la loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion a officialisé un statut de "travailleur solidaire", inspiré des communautés d'Emmaüs. Ce statut est particulièrement adapté à des personnes désocialisées, qui auraient du mal à souscrire d'emblée un contrat de travail mais qui peuvent, pour certaines d'entre elles, envisager une activité très réduite, souple, adaptable en fonction des capacités de chacun.

Huitième orientation : renforcer l'effort vers les zones où les sans-abri se cachent. Les drames du bois de Vincennes sont révélateurs d'un phénomène émergent et s'aggravant, même s'il ne date pas d'hier et qu'il a commencé à être pris en compte, avant les morts de ces dernières semaines. D'autres bois, des bordures de boulevard périphérique sont devenus des lieux de rassemblement d'une nouvelle forme de "sans-abrisme". Quelle est la signification de cette volonté de se cacher ?



Echapper à une certaine forme de violence ? Eviter le harcèlement ? Est-ce pour certains un premier pas pour sortir de la rue ? Est-ce une manière de trouver une plus grande organisation collective ? Cela ne peut s'observer de loin.

Neuvième orientation : mieux prendre en compte les problématiques spécifiques des jeunes. Le fonds d'expérimentation en faveur des politiques sociales à l'égard des 18-25 ans, qui vient d'être créé pourrait être rapidement mis à contribution à cette fin.

La dixième orientation préconisée est de continuer à traiter les controverses par des méthodes de consensus, y compris par des conférences citoyennes de consensus, qui pourraient être organisées au début de l'année 2009 pour que ceux qui ne sont pas familiers avec ces enjeux, souvent confisqués par les techniciens et les experts, puissent se forger leur opinion.

Il y a quelques années, on égrenait inexorablement les morts de la route. Il y a eu un déclic, une mobilisation sans précédent, qui a permis de renverser une tendance que l'on croyait irréversible. Le nombre de morts sur la route a été divisé par deux. Si on commençait à faire de même avec les SDF, ce ne serait pas si mal... Est-ce vraiment un objectif plus inaccessible ?

[Martin Hirsch](#) est haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et ancien président d'[Emmaüs France](#).

Porte ouverte à la psychanalyse dans le champ de la misère, là où elle se trouve, dans nos rues, dans nos prisons **par Jacques Essekeri**

([Jacques Essekeri](#) est psychologue, clinicien et psychanalyste)


Ma préoccupation : la souffrance psychique des gens de la rue rejoint celle exprimée par [Martin Hirsch](#) dans [Le Monde du 3 décembre 2008](#). Martin Hirsch était alors haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté. Je le cite : *"La première orientation est de mieux prendre en compte la diversité des situations et de mieux les qualifier. Combien parmi les sans-abri seraient tirés d'affaire s'ils avaient un accès direct au logement ? Quelle est la proportion d'entre eux pour laquelle la souffrance psychique est le problème principal qui l'emporte sur tout le reste ?"*

Certes, je rejoins Martin Hirsch. Si pour certains le problème principal est la souffrance psychique, sa prise en charge devient une nécessité. Elle est indispensable pour les grands blessés, ces rescapés de la misère, parce qu'ils marchent, même si parfois ils vacillent. Ces rescapés de la misère, ils errent dans nos rues ou ils sont les hôtes de nos prisons. Pour certains d'entre eux leur premier hôtel, le ventre de leur mère, était déjà un taudis. Leur mère était elle-même une héritière de la misère.

Comme la fortune, l'infortune se transmet. Certes, elle n'est pas imposable... Ainsi certains héritent du divan. Parfois même ils s'y éternisent. Peut-être cultivent-ils leur égocentrisme ? Ils en ont les moyens. D'autres héritent d'un carton. Parfois ils y restent faute de moyens. Sur le divan, l'on peut revivre et se relever. Sur le carton, l'on peut ne jamais se relever. L'on peut même y mourir.

Ainsi, pendant une trentaine d'années, de 1956 à 1985, dans un institut médico-pédagogique, dans la rue et enfin dans les services de l'aide à l'enfance à la direction de l'action sanitaire et sociale (Ddass), j'ai côtoyé les héritiers de l'infortune. Ces trente années de travail m'ont confronté aux limites de l'action éducative. Curieusement, les acteurs des Ddass ne se préoccupent guère de la souffrance psychique. Peut-être que cette préoccupation de la souffrance psychique ne serait pas sanitaire. Dans ces conditions, l'éducation dite "spécialisée" a, en priorité, pour projet l'insertion sociale.

Imaginez un éducateur sur un terrain de football. Un des participants au jeu ne passe jamais le ballon. Il le garde pour lui. L'éducateur va tenter de transmettre à ce joueur – qui en fait ne joue pas – les règles du jeu pour l'amener à s'intégrer au groupe. Le projet étant de le socialiser. Si le message de l'éducateur est reçu, il n'y a plus de problème, le jeu suit son cours. S'il n'est pas reçu, que peut faire l'éducateur ? Exclure le joueur, c'est un échec. Le forcer à jouer, l'éducateur devient alors dictateur, c'est encore un échec. L'éducateur peut tenter d'entendre le message de ce joueur et de le décrypter. Difficile pour l'éducateur.



Néanmoins, il peut repérer la souffrance de ce joueur et demander la collaboration du psychothérapeute, dont la mission est justement d'aborder la souffrance psychique. Il est possible que ce joueur revienne de lui-même sur le terrain. C'est alors une réussite.

Un autre exemple. Huit années de bénévolat dans un accueil Emmaüs furent révélatrices. Une jeune femme de la rue accompagnée de son ami dormait dehors avec celui-ci alors qu'il avait une chambre. Cette femme ne pouvait franchir la porte du lieu d'accueil. Aussi, elle ne pouvait bénéficier du petit déjeuner et de l'accueil des travailleurs sociaux et des éducateurs. Alors que faire ? La forcer, pas question ; l'encourager, pas efficace.

Reste donc la solution d'aller vers elle. C'est inhabituel pour un psychothérapeute. Peu importe. Chemin faisant, la découverte fut : *"A ma naissance, j'étais dans une couveuse"*, me confia la jeune femme. Une couveuse, c'est relativement dangereux, on peut y mourir. Après un temps assez long, cette femme a passé la porte d'entrée du centre d'accueil tout en restant proche de la sortie. Puis, un jour, elle est enfin entrée dans le lieu d'accueil. Elle n'avait plus peur de l'intérieur. Pour cela, il a fallu aborder en priorité la peur, la souffrance. Ces huit années dans le cadre de cet accueil Emmaüs ont été révélatrices.


Premièrement : la psychothérapie avec les exclus, les gens de la rue, c'est possible. Il suffit de se défaire d'une orthodoxie parfois trop rigoureuse et limitative.

Deuxièmement : la résistance à la psychanalyse du secteur social est patente. En effet, mon activité a été brutalement arrêtée à la suite d'un conflit aigu avec l'un des acteurs sociaux. Cette exclusion met bien en évidence la problématique relationnelle entre psychanalystes et travailleurs sociaux. Peut-être que le psychanalyste bouscule l'ordre établi. Peut-être que le psychanalyste est censé percevoir la partie cachée de l'institution, ou encore supposé entendre quelque chose de l'inconscient des travailleurs sociaux.

A ce niveau, je fais part d'une analyse d'une stagiaire de l'université préparant son DESS. Elle nous entretient d'une possible régression : *"Les travailleurs sociaux participent inconsciemment à une régression des exclus qui fréquentent les lieux d'accueil gérés par les associations caritatives. Ils trouvent dans ce comportement un bénéfice secondaire : ils sont les bons parents indispensables que l'on ne pourra pas quitter, alors qu'ils devraient avoir pour projet de conduire à l'indépendance tous ceux qui sont accueillis dans les centres. Les bons parents savent que leurs enfants les quittent un jour."*

Certes, le chômage participe à l'exclusion, mais il n'en est pas le seul responsable. Heureusement, tous les chômeurs ne sont pas dans la rue. J'ai connu l'époque du plein emploi. Nombreux sont les jeunes qui n'en ont jamais profité. J'ai quelques doutes sur la socialisation par le travail. Ce serait vouloir apprendre à faire du vélo à un cul-de-jatte.

Concernant l'époque du plein emploi, je citerai un exemple parmi tant d'autres : un garçon délinquant trouve un emploi dans une compagnie d'assurances. La direction de celle-ci lui propose une formation et lui procure un logement. Voilà un cadre "en béton". Tous les éléments semblent réunis pour que ce garçon s'intègre à la société. Les dernières fois que je l'ai rencontré, c'est aux assises et en tant que témoin à son mariage à la maison d'arrêt. Assez récemment, sa femme m'a téléphoné. Elle cherchait son mari pour demander le divorce. Ce garçon avait été admis à l'aide à l'enfance dès sa naissance alors que sa mère était incarcérée pour proxénétisme et avait été préalablement prostituée. C'était une héritière de la misère. Il y a de quoi se poser des



questions. Quoi qu'il en soit, la souffrance psychique des gens de la rue n'est toujours pas prise en charge.

Mon projet est de rompre le silence, de réveiller les consciences des psychanalystes, qui ont pour compétence d'aborder la souffrance psychique. Ces exclus n'auraient-ils pas de souffrance psychique ? Seraient-ils vides d'inconscient ? Seraient-ils écervelés ? Ils sont si souvent dévisagés. Pourquoi pas bientôt décapités... Pour toutes ces raisons, je suis déterminé à rompre le silence et à tout tenter pour la réalisation de mon projet "Porte ouverte à la psychanalyse dans le champ de la misère, là où elle se trouve, dans nos rues, dans nos prisons".

Le silence tue.

Il est temps que les psychanalystes soient enfin invités dans les arcanes de la misère

[Jacques Essekheri](#) est psychologue, clinicien et psychanalyste

- 30 -